

La Formation Civique et Citoyenne en Guyane

FICHE D'INFORMATION GENERALE

Les organismes agréés au titre de l'engagement de Service Civique ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une formation civique et citoyenne.

Cette formation civique et citoyenne comprend obligatoirement deux volets :

- un volet « théorique » comprenant un ou plusieurs modules conçus et organisés par l'organisme agréé, ayant pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté et transmettre les valeurs citoyennes du Service Civique ;
- un volet « pratique » sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1).

La formation civique et citoyenne doit être délivrée au moins pour moitié dans les trois premiers mois de mission du volontaire, depuis la promulgation de la loi Egalité et Citoyenneté du 29 janvier 2017.

Cette fiche vise à expliciter les attendus « incontournables » pour la Formation Civique et Citoyenne.

LES ATTENDUS DE LA FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE

1/ Objectifs

Finalité :

Les formations permettent aux volontaires de se rencontrer, d'échanger entre eux, et de bénéficier d'une « respiration » par rapport au rythme quotidien dans la structure d'accueil. Toutefois, il semble nécessaire d'aller au-delà, afin de faciliter le débat, la découverte et l'émancipation, avec une formation « support à l'engagement » des jeunes.

Objectifs :

- ✓ Réfléchir et débattre autour de thèmes en rapport avec le référentiel,
- ✓ Porter un regard sur sa citoyenneté (consommateur ou acteur) et notamment son engagement,
- ✓ Mieux comprendre son environnement, afin d'être en capacité de se positionner et d'agir sur celui-ci,
- ✓ Connaître le cadre du Service Civique (les droits et obligations des jeunes volontaires et des structures).



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction de la Jeunesse,
des Sports et de la
Cohésion Sociale de
Guyane

D.J.S.C.S

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE



Une mission pour chacun au service de tous

<p>2/ Spécificité</p>	<p>La Formation Civique et Citoyenne (FCC) présente un temps d'échanges et de questionnements, centré sur une ou des thématique(s) du référentiel. Il s'agit d'aider les jeunes à s'approprier ladite thématique, à la rendre plus concrète et à lui donner tout son sens.</p> <p>La découverte de techniques n'est pas une fin en soi mais un support à l'engagement pour la découverte des valeurs de la république (la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité...) ; de l'organisation de la cité (le fonctionnement de la cité, la vie en société...) ; des grandes questions de société ; d'ouverture sur les questions internationales. <i>Référentiel des thématiques de la FCC en annexe.</i></p> <p>Il ne s'agit pas simplement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ d'information ✓ d'instruction civique, de connaissance des institutions ✓ de morale, ou d'un apprentissage de la civilité ✓ de promotion des activités d'une association ✓ de maîtrise d'une technique ✓ d'échange sur le statut de volontaires ✓ d'une rencontre avec un professionnel ou un militant
<p>3/ Démarche pédagogique</p>	<p>Il n'y pas de démarche-type. Toutefois les méthodes actives et participatives semblent incontournables afin de partir des représentations des volontaires, de les déconstruire et de les nourrir. Le débat, l'échange et la construction par les volontaires eux-mêmes sont le cœur de ces formations.</p> <p>Nous recommandons également de permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ des allers-retours entre la découverte de techniques et le sens d'une thématique ✓ de tisser des liens entre les différents temps et outils proposés, ✓ de partir du groupe et de s'adapter à ce dernier, dans une démarche d'éducation populaire ; l'enjeu étant la gestion de groupes hétérogènes ✓ de valoriser l'engagement au-delà des compétences acquises, ✓ d'effectuer avec les groupes un/des bilan(s) qui porte(nt) sur la dimension citoyenne de la formation
<p>4/ Organisation et communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les structures désireuses d'organiser une Formation Civique et Citoyenne pour des volontaires en mission dans d'autres organismes, répondent à l'appel à propositions de la DJSCS pour présenter leur projet, incluant une proposition de calendrier d'interventions.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction de la Jeunesse,
des Sports et de la
Cohésion Sociale de
Guyane

D.J.S.C.S

PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE

PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous

	<ul style="list-style-type: none">✓ La DJSCS met en place une commission de validation des projets de FCC.✓ Un dossier complet doit être présenté devant la commission. L'ensemble des organismes retenus sera identifié sur le site Internet de la DJSCS GUYANE. Une fiche indicative de présentation doit être proposée à la DJSCS reprenant de façon succincte et en une douzaine de ligne : une présentation de la structure, les thématiques abordées, les coordonnées de la personne à contacter, un lien renvoyant sur le blog ou le site web de la structure pour des informations sur les dates de formations, le lieu, le contenu des sessions, les tarifs. Les organismes restent garants des modalités d'inscriptions à travers leur propre réseau et selon leurs propres dispositions.✓ Dans le cadre du partage d'informations entre les services de l'Etat et les structures opératrices de formation, un bilan détaillé des prestations réalisées sera demandé afin d'évaluer les projets et valoriser les bonnes pratiques.
<p>5/ Coût et durée</p>	<p>2 jours de formation minimum. 100 euros par jeune inscrit à la formation. En cas de formation sur 1 journée, la structure présentera les éléments justificatifs en rapport avec ce choix. NB : Le PSC1 s'il est intégré à la FCC (module complémentaire), doit relever d'une prestation réalisée par un organisme agréé et faire l'objet d'un devis envoyé à l'Agence du Service Civique (rémunération en annexe).</p>